La sexualité des mineures au regard de la loi

publié le 11/06/2018

Dans le cadre du Parcours citoyen, l'adjudant TERRACHET (référent violences scolaires de la Gendarmerie de Confolens) interviendra auprès des élèves de 4ème pour une présentation des différentes infractions à caractère sexuel et leur répression par la loi **le vendredi 15 juin** (durée 1h30).

L'intervention se déroulera en 112 et selon le planning ci-dessous :

4ème A : 15h00 - 16h30
4ème B : 13h30 - 15h00
4ème C : 8h30 - 10h00
4ème D : 10h00 - 11h30

Les professeurs accompagnateurs resteront avec leur classe durant toute la durée de la séance.

La vie scolaire fera coller une note à destination des parents dans le carnet de correspondance des élèves.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.